



**ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ
CONCLU À LONDRES LE 28 SEPTEMBRE 2007**

COLOMBIE : RATIFICATION

Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principal fonctionnaire administratif du dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café, informe que la Colombie a déposé un instrument de ratification le 22 juillet 2015.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères